

Zeitschrift: Défis / proJURA
Herausgeber: proJURA
Band: 1 (2003)
Heft: 3: La prévention

Artikel: La société Baxter à Neuchâtel
Autor: Courvoisier, Lucie M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823909>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Par Lucie M. Courvoisier

Etudiante en communication et journalisme, université de Neuchâtel

La société Baxter

à Neuchâtel



Baxter Neuchâtel est l'un des plus grands fournisseurs de produits et services dans le secteur de la santé.

Implanté depuis six ans dans les hauts de Neuchâtel, le bâtiment de 10'000 m² abrite aujourd'hui 450 employés, qui œuvrent, chaque jour, pour l'amélioration de la santé de millions de gens.

La société Baxter International Inc. dont le siège mondial se situe à Deerfield, Illinois, USA, a pour objectif d'élaborer des thérapies médicales novatrices afin d'améliorer la qualité de vie des patients. Pour cela, il existe trois divisions principales : BioScience, Medication Delivery et Renal.

Ainsi, Baxter a mis au point le premier rein artificiel pour l'hémodialyse en 1956, la première valve cardiaque implantable ; elle offre des produits utilisés pour le traitement du cancer, des insuffisances immunitaires, de l'hémophilie et bien d'autres encore.

Activité

Baxter Neuchâtel, de la division BioScience, fabrique des produits recombinants multiples dont le «facteur VIII recombinant» servant à soigner l'hémophilie. Cette affection congénitale se manifeste par une tendance hémorragique anormale due à l'absence ou à une quantité insuffisante du facteur de coagulation VIII et se caractérise par des hémorragies, internes ou externes, prolongées et diffi-

ciles à enrayer. Ce «facteur VIII recombinant» consiste à remplacer le facteur VIII absent et est le premier des produits à avoir été fabriqué à Neuchâtel, ceci sans recours à des matières premières humaines ou animales mais grâce à la technologie du génie génétique.

Le produit fini est conditionné dans des flacons en verre ainsi prêt à être injecté au patient après avoir été reconstitué avec de l'eau stérile.

Après cinq ans de tests et d'essais cliniques, ce traitement a été approuvé par la très sévère Food and Drug Administration (FDA) le 25 juillet 2003 et c'est sous le nom «Advate» que les Etats-Unis le commercialise. Il faudra attendre la fin de l'année pour le trouver sur le marché européen.

Perspectives d'avenir

Ces récents événements sont très réjouissants pour l'usine ; Glenn Brame, directeur du site de production, affirme que Baxter Neuchâtel saura répondre aux besoins du mar-

ché dans un premier temps et que la suite sera fonction de l'évolution des ventes. Pour le moment, Baxter anticipe une croissance de 10% par année pour ses deux produits recombinants, «Advate» et «Recombinante».

Confiante en l'avenir, la firme des hauteurs de Neuchâtel projette d'étendre sa production et son site. Avec un chiffre d'affaires de 5,1 milliards de francs au premier semestre 2003 pour Baxter International, dont 2 milliards pour sa division BioScience, dont fait partie le site de Neuchâtel, Baxter Neuchâtel est propice à la fabrication d'autres produits. Une extension du site est envisagée mais, pour des raisons écologiques, le WWF s'oppose actuellement aux projets de Baxter.

Mais l'entreprise ne freinera pas son déploiement pour autant, car depuis l'investissement de plus de 200 millions de francs dans la succursale de Neuchâtel, le dessein était de doubler la capacité de production ainsi que l'effectif, pour faire de Neuchâtel une partie importante du futur de Baxter.

Donc, en plus des critères d'établissement de Baxter à Neuchâtel que sont la position centrale de la région par rapport à l'Europe, l'excellente coopération de la promotion économique et des autorités locales ou encore la main-d'œuvre de qualité dans le domaine de la biotechnologie, il y a aussi certainement celui de l'espace, que se réservait la firme.

Une société prestigieuse

La Ville de Neuchâtel est donc fière de compter parmi les entreprises qu'elle accueille Baxter, qui garantit des métiers d'avenir tout en permettant d'élever le niveau de formation et qui diversifie le tissu économique neuchâtelois. Société dynamique, de qualité et à la pointe des biotechnologies, Baxter Neuchâtel contribue à favoriser le point fort de la région : la tradition industrielle. ■

Coordonnées de l'entreprise :
Baxter BioScience,
Rte de Pierre-à-Bot 111,
2000 Neuchâtel,
tél. : 032 / 729 72 97,
fax : 032 / 729 72 99,
www.baxter.com